

COMPÉTENCES FONDAMENTALES POUR LA LANGUE DE SCOLARISATION

Standards nationaux de formation | adoptés par l'Assemblée plénière
de la CDIP le 16 juin 2011



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

La CDIP a adopté les **compétences fondamentales pour la langue de scolarisation** lors de son assemblée plénière du 16 juin 2011. Les directeurs et directrices cantonaux de l'instruction publique ont également adopté en cette occasion des compétences fondamentales pour les langues étrangères, pour les mathématiques et pour les sciences naturelles. La majorité des deux tiers des membres de la CDIP, requise en l'occurrence, a été clairement obtenue.

Ces compétences fondamentales représentent les premiers **standards nationaux de formation pour la scolarité obligatoire**. Elles sont appelées à jouer un rôle important dans l'harmonisation des objectifs des niveaux d'enseignement, harmonisation qui est pour les cantons une obligation constitutionnelle depuis 2006 (art. 62, al. 4, Cst.).

La définition et l'adoption des compétences fondamentales procèdent de l'art. 7 de l'**accord intercantonal du 14 juin 2007 sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire** (concordat HarmoS). Ce concordat est entré en vigueur le 1^{er} août 2009 et a validité pour les cantons qui y ont adhéré. L'harmonisation des objectifs des niveaux d'enseignement exigée par la Constitution fédérale concerne nonobstant tous les cantons.

Le présent instrument n'est pas destiné directement à la pratique scolaire. Il s'adresse en priorité aux concepteurs de plans d'études, de moyens d'enseignement et d'instruments d'évaluation. Les standards de formation, conçus sur mandat de la CDIP sous la forme de compétences fondamentales, seront intégrés aux objectifs des plans d'études régionaux.

Les rapports consacrés aux compétences fondamentales sont disponibles en ligne, avec d'autres informations sur les standards de formation, à l'adresse www.cdip.ch > HarmoS

TABLE DES MATIÈRES

1 REMARQUES GÉNÉRALES RELATIVES À LA DISCIPLINE ET AU MODÈLE DE COMPÉTENCES	4
1.1 INTRODUCTION	5
1.2 MODÈLE DE COMPÉTENCES	5
1.3 PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES	9
1.4 AIDE À LA LECTURE DU DOCUMENT	9
2 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 4^e ANNÉE SCOLAIRE	10
2.1 COMPRÉHENSION ORALE	11
2.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE	12
2.3 PRODUCTION ORALE	13
2.4 PRODUCTION ÉCRITE	14
3 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 8^e ANNÉE SCOLAIRE	15
3.1 COMPRÉHENSION ORALE	16
3.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE	17
3.3 PRODUCTION ORALE	18
3.4 PRODUCTION ÉCRITE	19
4 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN ORTHOGRAPHE ET EN GRAMMAIRE EN FIN DE 8^e ANNÉE SCOLAIRE	20
4.1 ORTHOGRAPHE	21
4.2 GRAMMAIRE	24
5 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 11^e ANNÉE SCOLAIRE	27
5.1 COMPRÉHENSION ORALE	28
5.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE	29
5.3 PRODUCTION ORALE	30
5.4 PRODUCTION ÉCRITE	31
6 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN ORTHOGRAPHE ET EN GRAMMAIRE EN FIN DE 11^e ANNÉE SCOLAIRE	32
6.1 ORTHOGRAPHE	33
6.2 GRAMMAIRE	36
7 PROGRESSION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE	39
7.1 COMPRÉHENSION ORALE	40
7.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE	41
7.3 PRODUCTION ORALE	42
7.4 PRODUCTION ÉCRITE	45
7.5 ORTHOGRAPHE	46
7.6 GRAMMAIRE	48

Les mentions de personnes dans ce document valent indifféremment pour le masculin et le féminin.

1 REMARQUES GÉNÉRALES RELATIVES À LA DISCIPLINE ET AU MODÈLE DE COMPÉTENCES

Ces remarques se fondent sur les travaux conduits entre 2005 et 2009 par le consortium scientifique Langue de scolarisation. Le modèle de compétences qui en est issu sera publié dans la collection Etudes + rapports de la CDIP.

1.1 INTRODUCTION

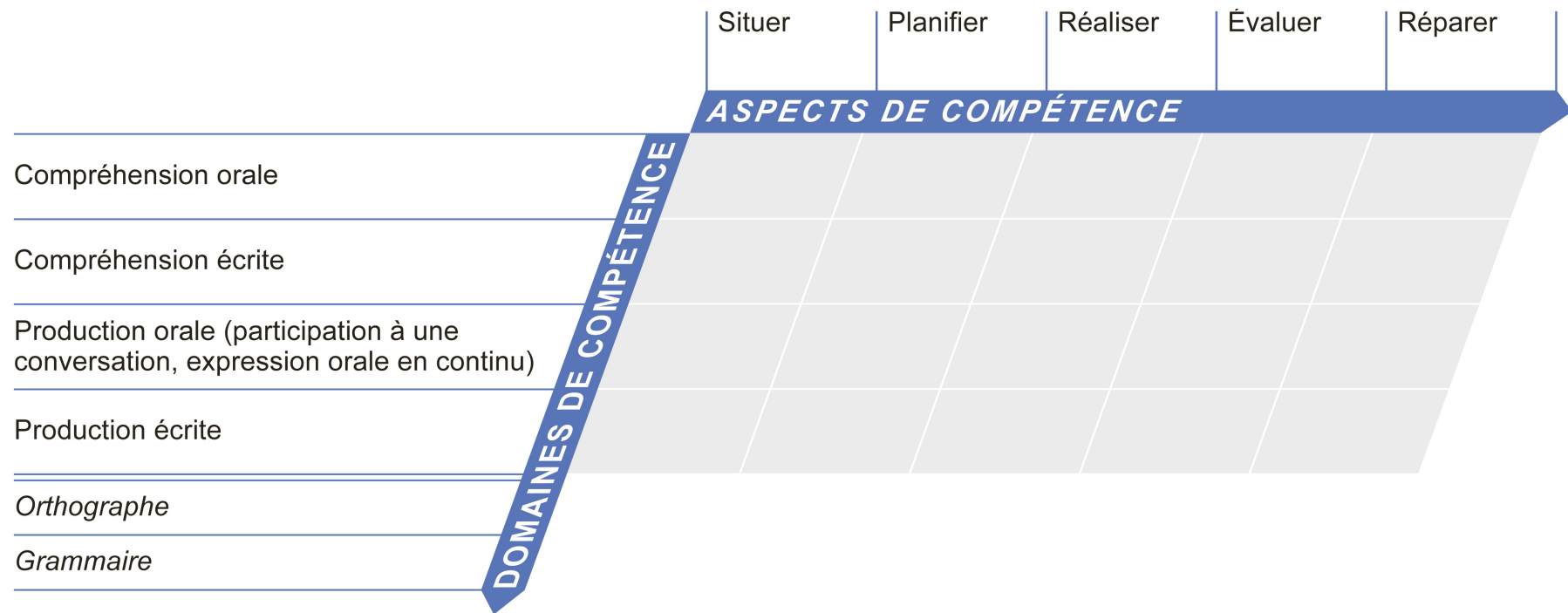
Les compétences fondamentales pour la langue de scolarisation se fondent sur les conceptions modernes de la linguistique et de la didactique des langues. Par compétence langagière, on entend la capacité d'utiliser la langue de façon appropriée à la situation, raison pour laquelle le point de départ du modèle de compétences Langue de scolarisation repose sur une conception pragmatique et fonctionnelle de la langue et de son usage, plaçant l'action et la communication au centre de l'attention.

Dans toutes les disciplines, de nombreuses situations doivent être maîtrisées grâce à la langue: écouter les enseignants et les camarades, lire et comprendre des textes fonctionnels, répondre à des questions oralement ou par écrit, présenter des exposés, participer à des discussions, etc. Il en résulte que les compétences fondamentales énumérées dans ce dossier ne sont pas acquises uniquement dans l'enseignement du français, de l'allemand, de l'italien ou du romanche selon la région linguistique concernée, mais qu'elles doivent être requises et développées dans toutes les disciplines, dans tous les degrés et tous les types de filières scolaires. L'élève qui ne possède pas les compétences suffisantes dans la langue de scolarisation ne peut suivre l'enseignement et en bénéficier. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement «d'apprendre une langue dans toutes les disciplines», mais aussi «d'apprendre dans toutes les disciplines grâce à la langue». Il faut avoir à l'esprit cette interaction au moment de formuler et de pondérer les compétences fondamentales pour la langue de scolarisation.

1.2 MODÈLE DE COMPÉTENCES

Le modèle de compétences pour la langue de scolarisation est axé sur deux niveaux qui permettront de mieux décrire les compétences fondamentales (voir page suivante).

MODÈLE DE COMPÉTENCES LANGUE DE SCOLARISATION



1.2.1 DOMAINES DE COMPÉTENCE

La langue se manifeste fondamentalement sous deux canaux différents, l'oral et l'écrit. Le modèle de compétences Langue de scolarisation distingue dès lors quatre domaines principaux de l'activité langagière: la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale (prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu) et la production écrite. Ces quatre domaines de base sont complétés par deux autres, issus de la tradition: l'orthographe et la grammaire.

En effet, l'orthographe n'est certes qu'une composante parmi d'autres de la compétence d'écriture, qui ne se réduit pas à «écrire sans fautes», mais il est d'usage de la traiter séparément, en particulier dans la perspective de l'élaboration de plans d'études et la réalisation de moyens didactiques. Quant à la compétence grammaticale, elle est en fait sous-jacente à toute activité langagière et elle doit dès lors être prise en compte et intégrée à l'intérieur de chacun des quatre domaines. Il importe cependant de ne pas confondre cette compétence grammaticale sous-jacente à l'activité langagière, qui reste le plus souvent implicite, et la connaissance explicite de la grammaire: la structure d'une langue (grammaire) peut en effet également devenir un objet d'enseignement en soi dont la maîtrise présuppose des compétences spécifiques.

Pour ce qui concerne l'orthographe et la grammaire, les éléments à prendre en compte sont très fortement spécifiques à chacune des quatre langues, nationales, ce qui justifie le traitement séparé de ces deux domaines.

Compréhension orale: aptitude à comprendre à différents niveaux – en situation de simple réception ou en situation d'échange – le sens de textes oraux de genres variés (par ex. émissions radiophoniques, annonces dans une gare, audiolivres, consignes de l'enseignant, récits et débats oraux), de percevoir ce sens comme l'expression d'une culture, de pouvoir s'en faire une représentation personnelle et d'en tirer profit pour élargir ses connaissances. C'est encore être capable de réfléchir sur ce que l'on a entendu et compris et d'échanger avec d'autres personnes à ce propos.

Compréhension écrite: aptitude à comprendre à différents niveaux le sens de textes écrits de genres variés (textes littéraires et informatifs, textes continus et discontinus, etc.), à percevoir ce qui est lu comme l'expression d'une culture – et, lorsque c'est pertinent, à l'appréhender comme un produit esthétique – ainsi qu'à se forger une représentation personnelle du texte; enfin, cette aptitude implique ici encore de réfléchir à ce qu'on a lu et d'échanger à ce propos avec d'autres personnes.

Production orale: en ce qui concerne la production orale, une distinction est introduite entre la participation à une conversation et l'expression orale en continu. **Participation à une conversation:** aptitude à s'exprimer dans un langage approprié, selon des normes sociales et linguistiques adaptées aux destinataires et à la situation (par ex. entretien téléphonique, débats) tout en comprenant et prenant en compte les interventions d'autrui. Cela inclut également la capacité de préciser ses propres formulations, de poser des questions en cas de problèmes de compréhension et de réfléchir à ce qui est dit par soi-même ou autrui. **Expression orale en continu:** aptitude à produire des textes oraux monologiques de genres variés (exposés, comptes rendus, récits) en planifiant son discours, en anticipant les attentes de l'auditoire et en prenant en considération les signes (verbaux ou gestuels par ex.) de cet auditoire afin d'adapter son discours. L'expression orale inclut l'aptitude à s'exprimer avec une visée expressive et esthétique ainsi que la capacité à évaluer sa propre production.

Production écrite: aptitude à rédiger, selon les normes formelles précises, adaptées au contexte, à la visée et aux destinataires, des textes de genres variés (récit de science-fiction, fait divers, mode d'emploi, lettre d'opinion, etc.). Cela inclut l'aptitude à rédiger des textes à visée esthétique, à réfléchir sur l'acte d'écrire et à échanger à propos des textes produits.

Orthographe: être compétent en orthographe signifie être apte à produire des textes contenant «aussi peu d'erreurs» que possible et à corriger ses propres textes en repérant les erreurs potentielles. Pour ce faire, il est indispensable de connaître les principales règles orthographiques, de mémoriser des formes orthographiques, de disposer d'un éventail de modèles rédactionnels, de savoir utiliser un dictionnaire et d'appliquer ces diverses aptitudes lorsqu'on rédige, en se plaçant dans un état de vigilance orthographique permanent.

Grammaire: être compétent en grammaire signifie d'abord être apte à s'exprimer en suivant les règles constitutives d'une langue (comme la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique). Cette compétence est implicitement

mobilisée dans tout domaine de compétence. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, cela signifie aussi être apte à analyser correctement des structures grammaticales à l'aide d'opérations visant à en déterminer les constituants, leur fonction et leur catégorie grammaticale et à nommer ces constituants, fonctions et catégories en utilisant des termes spécifiques.

La grammaire et l'orthographe constituent ainsi, dans une perspective scolaire, des domaines de compétence importants, mais qui ne concernent que pour une part l'activité langagière à proprement parler, une autre part concernant la maîtrise explicite du système de la langue. Cette seconde part est en fait d'un autre type et d'une signification différente relativement à la compétence langagière dans son ensemble et à la vie quotidienne: le déficit langagier, en effet, est bien plus grave si l'on ne comprend pas un texte que si l'on n'est pas capable d'en nommer les constituants.

La perception de l'esthétique de la langue n'est pas prise en compte ici en tant que compétence fondamentale spécifique bien qu'elle soit en fait une composante constitutive importante des différents domaines. Elle consiste dans l'aptitude à comprendre et à expérimenter la langue également comme expression de la sensibilité et de la créativité humaines. Cette compétence inclut le plaisir de la lecture, la formation culturelle à la littérature et au théâtre, la connaissance de formes littéraires et de traditions (connaissance de formes et de trames narratives telles que les contes et les légendes, de formes poétiques fixes ou libres, etc.). Elle conduit au-delà de la simple fonction communicative de la langue et élargit la compréhension. Ainsi, la langue devient une expression de la créativité humaine au même titre que la musique ou la peinture, et cela aussi doit faire partie d'une formation langagière élargie.

1.2.2 ASPECTS DE COMPÉTENCE (ASPECTS DE L'ACTIVITÉ LANGAGIÈRE)

Les compétences langagières doivent être considérées selon différents aspects qui font eux-mêmes appel à des compétences spécifiques, différentes selon l'activité langagière concernée. Comme nous le verrons, ces différences sont surtout importantes entre production et réception. Pour les domaines de compétence compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite, nous distinguons, dans le modèle de compétences, les aspects situer, planifier, réaliser, évaluer et réparer.

Situer: toute activité langagière s'oriente par rapport à un contexte et un objectif plus ou moins conscients. Cela signifie que toute activité langagière a une visée communicative qu'il importe absolument de reconnaître pour la réception ou de réaliser pour la production. Agir de façon compétente selon cet aspect signifie donc être capable de situer son activité langagière dans un contexte donné et de lui assigner une fonction communicative.

Planifier: planifier est une compétence centrale pour la production (parler et écrire), qui consiste à choisir différents éléments de contenu pour le texte à produire (débat oral, récit écrit, etc.) et à les structurer en les inscrivant dans une forme langagière donnée (genre, schéma, etc.). En compréhension, afin de planifier son activité, il faut être conscient, avant de lire ou d'écouter un texte, de ce que l'on en attend et de ce que l'on en sait déjà (par ex., il est parfois utile de survoler simplement un texte écrit avec un but précis); la reconnaissance de la forme langagière du texte contribue largement à la détermination de ces attentes. Agir de façon compétente selon cet aspect, c'est donc être capable de sélectionner des éléments de contenus, en production comme en réception, d'activer des connaissances préalables et d'adapter son activité à une forme langagière donnée.

Réaliser: cet aspect renvoie à ce que le sens commun entend par écouter, lire, parler et écrire. En ce qui concerne écouter et lire, agir de façon compétente selon cet aspect signifie donc comprendre les mots et les phrases, construire la compréhension du texte écrit ou parlé. En ce qui concerne parler et écrire, c'est mettre en mots et en phrases les idées, les informations, etc., les formuler oralement ou par écrit en suivant les règles de la langue qui sont appropriées par rapport à la situation.

Evaluer: cet aspect revient à prendre du recul par rapport au texte produit ou compris afin de «mesurer» l'atteinte des objectifs visés, la qualité de la production ou de la compréhension. Agir de façon compétente selon cet aspect signifie la capacité de décider si l'activité langagière a réussi ou non et pourquoi (en général dans la perspective d'une

réparation si nécessaire). Notons que c'est là, souvent, que les connaissances explicites mises au premier plan dans les domaines *orthographe* et *grammaire* prennent toute leur importance.

Réparer: cet aspect constitue comme une seconde, voire une troisième réalisation lorsqu'une évaluation a mis en évidence des «problèmes», des choses à améliorer, que ce soit en production ou en compréhension. La compétence d'écriture signifie donc développer une première version du texte pour la retravailler, se relire d'un œil critique, remédier aux diverses lacunes repérées.

A l'oral, les locuteurs adaptent également leurs formulations lorsqu'elles n'atteignent pas leur but: par ex. correction de lapsus, précision du propos. En compréhension, les réparations sont souvent moins visibles. Mais elles existent également et reviennent, par ex., à relire un passage mal compris, à chercher un mot dans un dictionnaire, voire, en situation d'interaction, à demander des précisions.

1.3 PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES

La description des compétences fondamentales dans le cadre d'HarmoS recouvre chacune des langues nationales (français, allemand, italien) en tant que langue locale de scolarisation et permet de distinguer:

- les compétences fondamentales en fin de 4^e année scolaire,
- les compétences fondamentales en fin de 8^e année scolaire (fin du degré primaire),
- les compétences fondamentales en fin de 11^e année scolaire (fin du degré secondaire I).

1.4 AIDE À LA LECTURE DU DOCUMENT

PRODUCTION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE

Formulation des compétences fondamentales:

PRODUCTION ÉCRITE: domaine de compétence concerné
8^e ANNÉE SCOLAIRE selon HarmoS = fin du degré primaire

- ...

Description de situations concrètes permettant de bien identifier
les compétences fondamentales visées

Vue d'ensemble de la progression par domaine de compétence

2 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 4^e ANNÉE SCOLAIRE

2.1 COMPRÉHENSION ORALE

LANGUE DE SCOLARISATION | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | COMPRÉHENSION ORALE | LANGUE DE SCOLARISATION | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

Les élèves sont capables de comprendre des textes oraux brefs de genres divers dont le thème, la structure et le vocabulaire leur sont familiers, par ex. contes, règles de jeu, reportages pour la jeunesse, brefs exposés. En particulier, ils sont capables de prélever correctement des informations explicites en étant guidés par des questions ou indications ciblées, de les utiliser dans les activités requises et/ou de les mettre en relation avec leur environnement.

Ils sont capables d'interpréter des signaux non verbaux élémentaires (par ex. gestes codifiés).

Caractéristiques des textes et des tâches de compréhension orale

- Les textes peuvent être des monologues ou des dialogues.
- Divers canaux peuvent être utilisés, par ex. des textes lus, des sources audio ou audiovisuelles.
- La consigne est adaptée à l'âge des élèves: elle est rédigée de manière à faciliter la compréhension du texte, par ex. par une mise en contexte préalable grâce à des images ou à une courte introduction.
- Pour éviter d'évaluer en même temps la compétence de lecture, il est possible de lire à haute voix les différentes possibilités de réponses.
- Le vocabulaire est familier, très usuel et proche du quotidien. Les quelques rares mots difficiles peuvent aisément être compris grâce au contexte.
- Le texte est court, son contenu est simple, linéaire et clairement structuré. La thématique est familière et motivante. La prononciation est claire. Les accompagnements éventuels de bruits ou de musique sont en harmonie avec le texte.
- Le format des questions et des réponses est simple: il s'agit en général de questions fermées de type réponses à choix multiple; la réponse à des questions ouvertes ne doit pas être trop exigeante sur le plan linguistique.
- L'élève a la possibilité de demander des compléments ou des précisions lorsque quelque chose n'est pas compris ou pas suffisamment clair.

2.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

LANGUE DE SCOLARISATION | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | COMPRÉHENSION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

Les élèves sont capables d'établir des correspondances entre les sons et les lettres (phonèmes et graphèmes) et de comprendre le sens des mots et des phrases.

Ils sont capables de comprendre des textes écrits courts de genres divers dont le thème, la structure et le vocabulaire leur sont familiers, par ex. histoires illustrées, contes, instructions et textes documentaires simples.

En particulier, ils sont capables, guidés par des questions ciblées, de comprendre le sens global du texte, de repérer ou de déduire du contexte des informations évidentes ainsi que de relier image et texte.

Caractéristiques des textes et des tâches de compréhension écrite

- Le vocabulaire est courant et proche de la réalité scolaire. Les quelques mots peu familiers peuvent être compris grâce au contexte ou sont expliqués.
- L'organisation du texte est simple et linéaire avec une structure claire pouvant comprendre des images et d'autres éléments graphiques.
- Le format des questions et des réponses est simple; les questions sont en relation directe avec le passage du texte concerné. La réponse à des questions ouvertes ne doit pas être trop exigeante sur le plan lexical.

2.3 PRODUCTION ORALE

LANGUE DE SCOLARISATION | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | PRODUCTION ORALE | LANGUE DE SCOLARISATION | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

Les élèves sont capables de prendre part activement à une conversation pour autant que l'échange soit guidé et soutenu par leur interlocuteur. En particulier, ils sont capables d'écouter avec attention, durant un temps limité, ce que dit leur interlocuteur et de réagir ou répondre à ses interventions ou questions de manière appropriée.

EXPRESSION ORALE EN CONTINU

Les élèves sont capables de produire des textes oraux préparés de genres différents (par ex. instructions, récit, explication), s'ils sont guidés dans leur production (par ex. par un canevas propre au genre). Ils sont capables d'employer à bon escient quelques mots et tournures du vocabulaire travaillé lors de la phase préparatoire à la production.

Les élèves sont capables de lire à haute voix ou de réciter distinctement un texte ou un fragment de texte (par ex. poème, comptine).

Ils sont capables de donner une appréciation générale sur la compréhensibilité d'un texte oral.

En Suisse alémanique, les élèves s'expriment en allemand standard, bien qu'avec encore des hésitations et des erreurs.

Caractéristiques des textes et des tâches de production orale

- Les formes de conversation ou d'exposé préparées en classe sont familières aux élèves (par ex. pour le domaine participation à une conversation: conversation quotidienne, appel téléphonique, jeu de rôle, discussion de groupe; pour l'expression orale en continu: récit, exposé, présentation, explication) et leur contenu motivant.
- Le contexte et la visée des échanges ou de la production orale en continu sont préalablement expliqués aux élèves. Un canevas et/ou des images aident les élèves à résoudre la tâche.
- Les élèves disposent d'un temps suffisant pour se préparer (compréhension de la tâche, choix des contenus et des mots).
- Dans une conversation, l'interlocuteur dirige l'échange.

2.4 PRODUCTION ÉCRITE

LANGUE DE SCOLARISATION | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | PRODUCTION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

Les élèves sont capables d'écrire des textes de genres différents (par ex. pour raconter, mais aussi pour argumenter, expliquer, informer, inciter), si la tâche d'écriture est clairement définie et structurée et s'ils sont guidés dans leur production.

Ils sont capables d'employer à bon escient dans leur texte quelques mots et tournures du vocabulaire travaillé lors de la phase préparatoire à l'écriture.

Ils sont capables de segmenter correctement en mots la plus grande partie de leur texte.

Caractéristiques des textes et des tâches de production écrite

- Une préparation à l'écriture et un accompagnement fortement guidé sont indispensables. Il s'agit, dans la phase préparatoire, de travailler un vocabulaire utile pour la tâche demandée, de fournir des outils pour l'organisation du texte (en particulier des modèles) et de préciser les objectifs et les destinataires de la production.
- Selon le genre de texte à produire, il faut préparer les élèves à la tâche de production: par ex., dans le cas d'une marche à suivre pour un bricolage ou d'une consigne de jeu, il est nécessaire de réaliser avec les élèves l'objet ou le jeu avant de leur demander de formuler les instructions par écrit; dans une lettre d'opinion ou de demande, il est nécessaire de leur apprendre à exprimer oralement un avis ou un souhait avant qu'ils le fassent par écrit.
- Une récapitulation des étapes à respecter lors de la production du texte est indispensable.
- Durant la production de texte, les élèves disposent d'aides telles que les mots du vocabulaire qu'ils auront à utiliser, les éléments importants à ne pas oublier pour faire un bon texte, voire un début de texte pour faciliter le démarrage de l'écriture.

3 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

3.1 COMPRÉHENSION ORALE

LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | COMPRÉHENSION ORALE | LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de comprendre des textes oraux de genres divers adaptés à leur connaissance du monde, par ex. récits, comptes-rendus, instructions, argumentations, reportages, exposés. En particulier, ils sont capables d'identifier le thème principal et la fonction du texte, de prélever et de restituer des informations explicites en les répétant ou en les reformulant.

Ils sont capables d'orienter leur attention sur des informations signalées à l'avance ainsi que de saisir des aspects implicites évidents.

Ils sont capables de prendre en considération les indices paraverbaux et non verbaux (par ex. ton, volume, gestuelle, mimiques) pour affiner leur compréhension.

Caractéristiques des textes et des tâches de compréhension orale

- Les textes peuvent être des monologues ou des dialogues.
- Divers canaux peuvent être utilisés, par ex. des textes lus, des sources audio ou audiovisuelles.
- La consigne est rédigée de manière à faciliter l'entrée dans le texte oral, par ex. par une mise en contexte préalable à l'aide d'images ou par une introduction explicative.
- Le vocabulaire est de registre courant et usuel. Les mots ou associations de mots non familiers peuvent aisément être compris grâce au contexte.
- Le contenu et la structure du texte oral sont clairs; la thématique est familière; la prononciation est claire; l'enchaînement des parties du texte ainsi que les éléments contextuels (l'environnement sonore) forment un tout cohérent.
- Les questions portent avant tout sur les passages essentiels du texte. Pour les textes à contenu et structure plus complexes, les questions portent sur des passages explicites.
- Le format des questions et des réponses est simple: il s'agit en général de questions fermées de type réponses à choix multiple. La réponse à des questions ouvertes ne doit pas être trop exigeante sur le plan linguistique.
- L'élève a la possibilité de demander des compléments ou des précisions lorsque quelque chose n'est pas compris ou pas suffisamment clair.

3.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | COMPRÉHENSION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de comprendre des textes écrits de genres divers dont le thème et le langage sont adaptés à leur connaissance du monde, par ex. histoires et romans (de littérature jeunesse), articles de magazines pour jeunes et d'encyclopédies, instructions ou textes argumentatifs. En particulier, ils sont capables de comprendre le sens global et les éléments essentiels d'un texte bien structuré et de les rattacher à leur réalité quotidienne.

Ils sont capables d'identifier le genre et la fonction du texte, d'en saisir l'organisation, de repérer des informations explicites et, guidés par des questions ciblées, des informations implicites évidentes.

Ils sont capables de mettre en relation des informations présentes dans le texte avec leurs propres connaissances. Ils sont capables de relier texte, images et éléments graphiques ainsi que de repérer les éléments organisateurs du texte (par ex. sous-titres, paragraphes, légendes des illustrations).

Caractéristiques des textes et des tâches de compréhension écrite

- Le vocabulaire est proche du quotidien et de la réalité scolaire. Les éventuels mots peu familiers peuvent être aisément compris grâce au contexte ou sont expliqués.
- Le contenu et la structure du texte sont clairs et peuvent inclure des parties composées de divers éléments (vue d'ensemble, illustrations, etc.).
- Le format des questions et des réponses est simple et clair: les questions doivent se référer clairement aux passages concernés. Si les textes sont plus complexes et plus exigeants, la question doit porter sur un passage essentiel et explicite. Les questions ouvertes doivent être posées de manière à ne pas demander un trop gros effort rédactionnel.

3.3 PRODUCTION ORALE

LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | PRODUCTION ORALE | LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

Les élèves sont capables de prendre part activement à des conversations à but explicite, impliquant deux (voire trois) interlocuteurs (par ex. échange d'informations, discussion, conversation téléphonique). En particulier, ils sont capables d'écouter avec attention leur interlocuteur, de réagir à ses interventions ou questions de manière pertinente par rapport au but communicatif et aux contenus.

Ils respectent les règles conventionnelles d'une conversation (en particulier alternance entre interlocuteurs, ouverture et clôture).

EXPRESSION ORALE EN CONTINU

Les élèves sont capables de produire des textes oraux préparés de genres différents (par ex. exposé, description, compte-rendu, récit). Ils sont capables de tenir compte de la situation de communication, en s'appuyant sur un canevas et en adaptant leur prise de parole (par ex. volume sonore, articulation). Ils utilisent un vocabulaire adapté et compréhensible.

Ils sont capables de parler de sujets courants, de lire à haute voix ou de réciter des extraits de textes littéraires (par ex. poèmes, scènes de théâtre) en utilisant des moyens expressifs simples (intonation, variation de la voix).

Ils sont capables d'évaluer globalement leur propre production orale et celle d'autres locuteurs (en particulier du point de vue de la compréhensibilité et de l'expressivité).

En Suisse alémanique, les élèves sont capables de s'exprimer en allemand standard, tout en commettant encore quelques erreurs bénignes (par ex. fautes de cas, erreurs dans l'utilisation des temps du passé, mots en dialecte).

Caractéristiques des textes et des tâches de production orale

- Les formes de conversation ou d'exposé sont familières aux élèves (par ex. pour le domaine participation à une conversation: conversation quotidienne, appel téléphonique, jeu de rôle, discussion de groupe; pour l'expression orale en continu: récit, exposé, présentation, explication) et leur contenu est motivant.
- Le contexte et la visée des échanges ou de la production orale en continu sont préalablement expliqués aux élèves.
- Les élèves disposent d'un temps suffisant pour se préparer (compréhension de la tâche, choix des contenus et des mots).
- Dans une conversation, l'interlocuteur coopère activement au bon déroulement de l'échange.

3.4 PRODUCTION ÉCRITE

LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | PRODUCTION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables d'écrire des textes de différents genres (par ex. pour raconter, argumenter, expliquer, informer, inciter), adaptés à une situation de communication donnée en s'appuyant sur un ou plusieurs textes de référence.

Ils sont capables de relier thématiquement les différentes parties de leur texte. Ils utilisent, selon les genres, des mots de liaison courants pour renforcer la cohésion du texte.

Ils sont capables, sur la base de consignes ciblées, de repérer dans leur texte quelques erreurs orthographiques, grammaticales ou lexicales et de les corriger.

Caractéristiques des textes et des tâches de production écrite

- La tâche d'écriture est décrite à l'aide de consignes présentées explicitement et précisément et contient tous les éléments à réaliser; les consignes peuvent consister en une marche à suivre étape par étape pour écrire le texte; elles décrivent la situation de communication, les éléments de contexte, la fonction du texte, ses buts et ses destinataires ainsi que les conventions d'écriture à respecter.
- Les instructions pour retravailler et corriger le texte ou une partie du texte produit sont formulées de manière concise, à la portée des élèves et de leurs connaissances.

4 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN ORTHOGRAPHE ET EN GRAMMAIRE EN FIN DE 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

4.1 ORTHOGRAPHE

LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | ORTHOGRAPHE | FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables, lors de la production écrite de textes de genres familiers, en étant guidés par des consignes explicites, de respecter les principales marques de nombre et de genre et d'orthographier correctement les mots d'usage courant (en particulier mots familiers, principaux mots-outils, principaux homophones), afin de se faire comprendre de leurs interlocuteurs.

En particulier, dans des exercices orthographiques ou dans des textes dictés comprenant des phrases sans subordonnée ou avec une subordonnée relative, ils sont capables d'accorder dans un groupe nominal simple les déterminants, adjectifs et noms et d'accorder le sujet et le verbe dans les cas simples et avec un sujet inversé. Ils sont capables d'accorder, en fonction du contexte, les verbes les plus courants aux temps de l'indicatif, ainsi que d'accorder le participe passé sans auxiliaire et avec l'auxiliaire être.

Ils sont capables d'appliquer des procédures de vérification et de correction en s'aidant d'outils de référence (par ex. dictionnaire, liste de mots, correcteur orthographique).

Caractéristiques des textes et des tâches liées aux compétences orthographiques

- Les activités ciblées sur les compétences orthographiques peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées. Dans les cas appropriés, on peut demander aux élèves de recourir à des procédures de vérification grammaticale pour résoudre des problèmes orthographiques.
- Les savoirs acquis doivent également pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite, en particulier lorsqu'on demande aux élèves de revoir l'orthographe de leurs propres textes ou de textes d'élèves du même âge.
- Le recours à des ouvrages de référence (dictionnaire imprimé ou en ligne, tableaux de conjugaison, outil de vérification informatique) et à des procédures de vérification se fait dans des contextes divers de production écrite.

ORTHOGRAPHE

LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | ORTHOGRAPHE | LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves maîtrisent suffisamment les normes orthographiques pour que les erreurs qu'ils commettent dans leurs textes n'en empêchent pas une lecture fluide.

Ils sont capables d'appliquer ces normes dans des situations ponctuelles lorsque le vocabulaire leur est familier ou est utilisé fréquemment. Des procédures de vérification grammaticales guidées leur permettent d'élucider les problèmes orthographiques qui leur sont soumis.

Les élèves sont capables d'appliquer diverses stratégies dirigées pour acquérir un savoir orthographique (par ex. stratégies de mémorisation) et – dans des exercices ponctuels – pour résoudre des problèmes orthographiques (par ex. questionner l'enseignant ou un camarade, utiliser le dictionnaire de façon guidée).

Ils sont capables, en étant guidés, de relever une particularité orthographique lors d'une tâche exploratoire.

Caractéristiques des textes et des tâches liées aux compétences orthographiques

- Les activités ciblées sur les compétences orthographiques peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées. Dans les cas appropriés, on peut demander aux élèves de recourir à des procédures de vérification grammaticale pour résoudre des problèmes orthographiques.
- Les savoirs acquis doivent également pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite, en particulier lorsqu'on demande aux élèves de revoir l'orthographe de leurs propres textes ou de textes d'élèves du même âge.
- Le recours à des ouvrages de référence (dictionnaire imprimé ou en ligne, tableaux de conjugaison, outil de vérification informatique) et à des procédures de vérification se fait dans des contextes divers de production écrite.

ORTHOGRAPHE

LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | ORTHOGRAPHE | LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables, lors de la production et de la révision de textes de genres familiers, de respecter les normes orthographiques afin de se faire comprendre de leurs lecteurs.

Ils sont en particulier capables d'appliquer les règles de correspondance phonèmes-graphèmes et les règles d'orthographe de base (doublement de la consonne, accents sur les mots polysyllabiques et sur la troisième personne du présent du verbe *essere* (être); usage du *h* au début des formes du verbe *avere* (avoir) qui l'exigent) et de ponctuation (par ex. usage du point, des points d'interrogation et d'exclamation, des deux points avant une liste, des virgules dans une liste).

Dans des exercices centrés sur l'orthographe, les élèves sont capables de respecter des règles d'orthographe complexes, par ex. de mettre correctement les accents sur les mots monosyllabiques, de distinguer et d'écrire correctement les mots homophones appartenant à des catégories morphologiques différentes (*da/dà; lì/glì*).

En étant guidés, les élèves sont capables de recourir à l'observation du fonctionnement de la langue (phonologique ou morphologique) pour résoudre des problèmes d'orthographe.

Pour corriger leurs textes, ils sont capables d'utiliser des outils de référence (dictionnaire, correcteur orthographique, memento).

Caractéristiques des textes et des tâches liées aux compétences orthographiques

- Les activités ciblées sur les compétences orthographiques peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées. Dans les cas appropriés, on peut demander aux élèves de recourir à des procédures de vérification grammaticale pour résoudre des problèmes orthographiques.
- Les savoirs acquis doivent également pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite, en particulier lorsqu'on demande aux élèves de revoir l'orthographe de leurs propres textes ou de textes d'élèves du même âge.
- Le recours à des ouvrages de référence (dictionnaire imprimé ou en ligne, tableaux de conjugaison, outil de vérification informatique) et à des procédures de vérification se fait dans des contextes divers de production écrite.

4.2 GRAMMAIRE

LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | GRAMMAIRE | LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de respecter les normes syntaxiques (de la langue écrite et de la langue orale) lors de la production de textes de genres familiers, afin de se faire comprendre de leurs interlocuteurs. Ils sont capables de construire des phrases simples de manière correcte, en étant guidés par des consignes explicites.

Dans des exercices d'observation du fonctionnement de la langue, ils connaissent les principales classes et fonctions grammaticales et sont capables de les identifier dans des phrases à structure simple ainsi que de transformer des phrases en recourant à la suppression, au déplacement et à la substitution. En particulier, ils sont capables d'identifier les classes du déterminant, du nom, de l'adjectif, du verbe, du pronom de conjugaison, ainsi que les fonctions sujet, complément de verbe et complément de phrase, et de reconnaître quelques valeurs sémantiques (temps, lieu, but). Ils sont capables d'identifier le groupe nominal, le groupe verbal et le groupe adjectival.

Ils sont capables de reconnaître des phrases de type déclaratif, interrogatif et impératif de forme positive et négative.

Caractéristiques des textes et des tâches liées à la maîtrise de la grammaire

- Les connaissances et compétences en grammaire peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées et demandant des manipulations grammaticales.
- Les savoirs acquis doivent en outre pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite.
- Certaines notions, comme les classes grammaticales, sont traitées en situations concrètes.
- La compétence de réflexion sur les structures linguistiques (mots et phrases) peut être abordée dans le cadre d'exercices de comparaison de langues.

GRAMMAIRE

LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | GRAMMAIRE | LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves connaissent les catégories et fonctions principales qui permettent l'analyse des mots et des phrases simples. Ils sont capables de les utiliser sur demande pour élucider les problèmes orthographiques (compétences d'analyse grammaticale et orthographique).

Dans l'approche réflexive des structures de la langue (par ex. dans des situations en relation avec l'éveil aux langues / *Language Awareness* / *Begegnung mit Sprachen*), ils sont en partie capables d'utiliser des notions de grammaire scolaire pour décrire les phénomènes linguistiques qu'ils ont repérés.

Ils sont capables de comprendre les réflexions ou les descriptions des autres (compétence d'analyse grammaticale).

Caractéristiques des textes et des tâches liées à la maîtrise de la grammaire

- Les connaissances et compétences en grammaire peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées et demandant des manipulations grammaticales.
- Les savoirs acquis doivent en outre pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite.
- Certaines notions, comme les classes grammaticales, sont traitées en situations concrètes.
- La compétence de réflexion sur les structures linguistiques (mots et phrases) peut être abordée dans le cadre d'exercices de comparaison de langues.

GRAMMAIRE

LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN | 8^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | GRAMMAIRE | LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de respecter les normes syntaxiques lors de la production et de la révision de textes de genres divers afin de se faire comprendre de leurs lecteurs. Ils sont capables de construire des phrases simples de manière correcte en étant guidés par des consignes explicites.

Les élèves connaissent les principales catégories lexicales et fonctions grammaticales et, lors d'exercices d'observation du fonctionnement de la langue, ils sont capables de les identifier dans des phrases à structure simple et de transformer des phrases en recourant à la suppression, au déplacement et à la substitution.

En particulier, ils sont capables d'identifier les verbes, les noms, les déterminants et les adjectifs. Ils sont capables de reconnaître les fonctions sujet, verbe, complément d'objet direct et indirect ainsi que d'identifier les principales valeurs sémantiques (en particulier le temps et le lieu).

Ils sont capables de reconnaître des phrases de type déclaratif, interrogatif et impératif.

Caractéristiques des textes et des tâches liées à la maîtrise de la grammaire

- Les connaissances et compétences en grammaire peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées et demandant des manipulations grammaticales.
- Les savoirs acquis doivent en outre pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite.
- Certaines notions, comme les classes grammaticales, sont traitées en situations concrètes.
- La compétence de réflexion sur les structures linguistiques (mots et phrases) peut être abordée dans le cadre d'exercices de comparaison de langues.

5 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

5.1 COMPRÉHENSION ORALE

LANGUE DE SCOLARISATION | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | COMPRÉHENSION ORALE | LANGUE DE SCOLARISATION | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de comprendre des textes oraux de genres divers, adaptés à leur connaissance du monde, par ex. récits, comptes-rendus, argumentations et débats, reportages, exposés. En particulier, ils sont capables d'identifier le thème principal, de repérer des informations explicites et implicites, de mettre en relation des informations contenues dans le texte, de les interpréter ainsi que de les relier à des connaissances acquises. En étant guidés par des questions ou indications ciblées, ils sont également capables de comprendre des textes au vocabulaire ou sujet peu familiers ou d'une longueur relativement importante.

Ils sont capables de reconnaître le genre du texte, ses éléments caractéristiques et sa fonction.

Ils sont capables de prendre en considération les indices paraverbaux et non verbaux pour affiner leur compréhension dans des situations orales complexes.

Caractéristiques des textes et des tâches de compréhension orale

- Les textes peuvent être des monologues ou des dialogues.
- Divers canaux peuvent être utilisés, par ex. des textes lus, des sources audio ou audiovisuelles.
- La consigne est rédigée de manière à faciliter l'entrée dans le texte oral, par ex. par une mise en contexte préalable à l'aide d'images ou encore par une introduction explicative.
- Le vocabulaire est de registre courant et usuel dans le canal choisi. Des passages incluant un registre plus soutenu sont possibles, pour autant que les mots ou expressions inconnus ou plus exigeants puissent être compris grâce au contexte.
- Le contenu du texte oral porte sur des thèmes intéressants pour les élèves et touche des sujets qui leur sont familiers. Le contenu peut de ce fait être exigeant. La structure du texte oral peut contenir plusieurs parties. La prononciation est claire; l'enchaînement des parties du texte ainsi que les éléments contextuels (par ex. l'environnement sonore) sont perceptibles et forment un tout cohérent.
- Les questions sont centrées sur des passages essentiels du texte et sur des aspects explicites et implicites.
- Le contenu et la structure du format des questions et des réponses sont clairs. Tous les types de questions peuvent cependant être utilisés.
- L'élève a la possibilité de demander des compléments ou des précisions lorsque quelque chose n'est pas compris ou pas suffisamment clair.

5.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

LANGUE DE SCOLARISATION | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | COMPRÉHENSION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de comprendre des textes de genres divers, par ex. nouvelles et romans pour la jeunesse, interviews, reportages et textes documentaires, instructions et textes argumentatifs. En particulier, ils sont capables de comprendre le sens global et les éléments essentiels d'un texte et de les rattacher à leur connaissance du monde.

Ils sont capables de reconnaître le genre et la fonction du texte et les intentions de l'auteur, de repérer des informations explicites et implicites, de faire des inférences entre des informations ou entre différentes parties du texte et de formuler un point de vue personnel.

Ils sont capables d'élargir leur compréhension du texte en s'appuyant sur les éléments d'organisation (table des matières, titres, mise en page) et d'illustration (tableaux, graphiques).

Caractéristiques des textes et des tâches de compréhension écrite

- Le vocabulaire est proche du quotidien des jeunes. Les mots peu familiers peuvent être compris grâce au contexte ou sont expliqués.
- Le contenu et la structure du texte sont clairs tout en pouvant présenter une certaine complexité. Les textes choisis (également à visée littéraire) sont variés et puisent dans les différents genres; ils peuvent être parfois longs. On peut également utiliser des textes composés à partir de divers éléments (par ex. vue d'ensemble, illustrations).
- Les questions doivent se référer clairement au passage du texte. Si les textes sont plus complexes et plus exigeants, la question doit viser un passage frappant et explicite. Il faut veiller à limiter l'effort personnel requis pour répondre aux questions ouvertes, en d'autres termes: les questions ouvertes doivent être posées de manière à ne pas demander un trop gros effort rédactionnel.

5.3 PRODUCTION ORALE

LANGUE DE SCOLARISATION | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | PRODUCTION ORALE | LANGUE DE SCOLARISATION | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

Les élèves sont capables de prendre part activement à des conversations impliquant plusieurs interlocuteurs et orientées vers un but clair et explicite (par ex. échange d'informations, discussion, débat, jeu de rôle). En particulier, ils sont capables d'écouter avec attention leurs interlocuteurs, de réagir à leurs interventions, d'intervenir au bon moment et de manière pertinente par rapport à l'objet de la conversation et de justifier leurs interventions.

Ils respectent les règles conventionnelles d'une conversation (en particulier alternance entre interlocuteurs, arguments et contre-arguments).

Ils sont capables d'évaluer le déroulement de la conversation quant à son efficacité, au comportement des interlocuteurs et à leur propre comportement dans l'interaction.

EXPRESSION ORALE EN CONTINU

Les élèves sont capables de produire des textes oraux préparés ou spontanés de genres différents (par ex. exposé, compte-rendu, description, récit). Ils structurent leur discours en fonction de l'objectif de communication, mobilisent des contenus pertinents et recourent à un vocabulaire approprié.

Ils sont capables de parler de manière audible et articulée et de varier leur discours par quelques effets expressifs (par ex. pauses, rythme, accentuation, débit, gestuelle).

Ils sont capables de lire à haute voix ou de réciter devant des auditeurs des extraits de textes littéraires (par ex. récits, scènes de théâtre, poèmes, textes de chansons).

Ils sont capables d'évaluer, sur la base de critères donnés (en particulier prononciation, variété des moyens langagiers, structuration thématique), leurs propres productions orales ou celles d'autres locuteurs.

En Suisse alémanique, les élèves sont capables en règle générale de s'exprimer en allemand standard dans le cadre des exercices décrits (par ex. exposés, récits).

Caractéristiques des textes et des tâches de production orale

- Le genre de texte est familier aux élèves (par ex., pour le domaine participation à une conversation: discussion de groupe ou débat; pour l'expression orale en continu: récit, exposé, présentation ou explication) et le contenu est motivant.
- Le contexte et la visée des échanges ou de la production orale en continu sont préalablement expliqués aux élèves.
- Les élèves disposent d'un temps suffisant pour se préparer (compréhension de la tâche, choix des contenus et des mots).
- Dans une conversation, les élèves, guidés par les consignes de la tâche, participent activement à l'échange.
- Dans le cadre d'une production orale longue, les élèves disposent d'un canevas.

5.4 PRODUCTION ÉCRITE

LANGUE DE SCOLARISATION | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | PRODUCTION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables d'écrire des textes de différents genres (par ex. pour raconter, argumenter, expliquer, informer, inciter) adaptés à une situation de communication donnée. Ils recourent aux modèles langagiers propres à ces genres textuels et se servent des informations sur le thème et la situation d'écriture fournies dans les consignes de travail.

Ils sont capables d'utiliser des éléments organisateurs (par ex. titres et paragraphes) et d'assurer la cohésion du texte par le recours approprié aux mots de liaison, en particulier conjonctions, déictiques (par ex. ici, là-bas) et pronoms.

Ils sont capables de retravailler leur production textuelle en vérifiant sa qualité orthographique et grammaticale et les moyens stylistiques utilisés (par ex. vocabulaire et registre appropriés).

Caractéristiques des textes et des tâches de production écrite

- La tâche d'écriture est décrite à l'aide de consignes claires, nuancées et formulées dans un langage clair; elles nécessitent des élèves une certaine capacité d'interprétation; elles peuvent consister en exemples ou modèles (y compris littéraires); elles mentionnent les fonctions, les buts et les destinataires du texte à produire, et font référence aux conventions d'écriture à respecter.
- Les tâches de vérification et d'amélioration du texte produit sont décrites de manière claire et concise et supposent une prise en charge autonome de la part des élèves.

6 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN ORTHOGRAPHE ET EN GRAMMAIRE EN FIN DE 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

6.1 ORTHOGRAPHE

LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | ORTHOGRAPHE | LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables, lors de la production écrite de textes de genres familiers, en étant soutenus par des consignes ou conseils appropriés, de respecter les principales marques de nombre et de genre et d'orthographier correctement les mots d'usage courant, y compris les marques de cohésion du texte (par ex. pronoms et connecteurs) et les homophones lexicaux et grammaticaux, afin de se faire comprendre de leurs interlocuteurs.

En particulier, dans des exercices orthographiques ou dans des textes dictés comprenant des phrases simples et complexes, ils sont capables d'accorder les mots du groupe nominal (en particulier genre et nombre des noms et des adjectifs) et d'accorder le sujet et le verbe (en particulier sujets inversé, éloigné, multiple, pronom relatif sujet). Ils sont capables d'accorder, en fonction du contexte, les verbes les plus fréquents aux temps de l'indicatif, du conditionnel passé et du subjonctif présent et passé ainsi que d'accorder les participes passés sans auxiliaire et avec l'auxiliaire être ou avoir.

Les élèves sont capables, pour corriger leurs textes, d'utiliser spontanément et de manière autonome des outils de référence (par ex. dictionnaires, mémentos, procédures de vérification, correcteur orthographique).

Caractéristiques des textes et des tâches liées aux compétences orthographiques

- Les activités ciblées sur les compétences orthographiques peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées. Dans les cas appropriés, on peut demander aux élèves de recourir à des procédures de vérification grammaticale pour résoudre des problèmes orthographiques.
- Les savoirs acquis doivent également pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite, en particulier lorsqu'on demande aux élèves de revoir l'orthographe de leurs propres textes ou de textes d'élèves du même âge.
- Le recours à des ouvrages de référence (dictionnaire imprimé ou en ligne, tableaux de conjugaison, outil de vérification informatique) et à des procédures de vérification se fait dans des contextes divers de production écrite.

ORTHOGRAPHE

LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | ORTHOGRAPHE | LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves maîtrisent suffisamment les normes orthographiques pour que les erreurs qu'ils commettent dans leurs textes n'en empêchent pas une lecture fluide.

Ils connaissent les principales règles d'orthographe et sont capables de les appliquer dans des situations ponctuelles.

Des procédures de vérification grammaticales leur permettent d'élucider les problèmes orthographiques qui leur sont soumis.

Les vérifications plus complexes, notamment syntaxiques, sont effectuées de façon guidée.

Les élèves sont capables d'appliquer diverses stratégies pour acquérir un savoir orthographique (par ex. stratégies de mémorisation) et – dans des exercices ponctuels – pour résoudre des problèmes orthographiques (par ex. questionner l'enseignant ou un camarade, utiliser le dictionnaire).

Ils sont capables d'appliquer, sur demande et en étant guidés, des stratégies de correction, ce qui signifie qu'ils connaissent un certain nombre d'ouvrages de référence et qu'ils savent le plus souvent les utiliser avec succès.

Ils sont capables de relever une particularité orthographique lors d'une tâche exploratoire.

Caractéristiques des textes et des tâches liées aux compétences orthographiques

- Les activités ciblées sur les compétences orthographiques peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées. Dans les cas appropriés, on peut demander aux élèves de recourir à des procédures de vérification grammaticale pour résoudre des problèmes orthographiques.
- Les savoirs acquis doivent également pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite, en particulier lorsqu'on demande aux élèves de revoir l'orthographe de leurs propres textes ou de textes d'élèves du même âge.
- Le recours à des ouvrages de référence (dictionnaire imprimé ou en ligne, tableaux de conjugaison, outil de vérification informatique) et à des procédures de vérification se fait dans des contextes divers de production écrite.

ORTHOGRAPHE

LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | ORTHOGRAPHE | LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables, lors de la production et de la révision de textes de genres divers, de respecter les normes orthographiques afin de se faire comprendre de leurs lecteurs. Ils sont en particulier capables d'appliquer les principales règles d'orthographe (par ex. poser correctement les apostrophes et les accents sur les mots monosyllabiques, distinguer et écrire correctement des homophones appartenant à des catégories morphologiques distinctes) et de ponctuation (en particulier l'usage de la virgule pour structurer et hiérarchiser des phrases complexes).

Dans des situations explicitement centrées sur l'orthographe, ou lors d'exercices de révision de textes, ils maîtrisent l'orthographe d'expressions (quasi) homophones de catégories morphologiques distinctes (*loll'ho; glilli; ce ne / ce n'è*). Ils connaissent les principales difficultés orthographiques de la langue italienne et savent à quelles règles se référer pour les résoudre; ils sont capables d'utiliser ces connaissances lorsqu'ils sont guidés à l'aide d'indications explicites.

Les élèves sont capables de recourir à l'observation du fonctionnement de la langue pour résoudre des problèmes d'orthographe. Ils sont capables, pour corriger leur texte, d'utiliser spontanément et de manière autonome des outils de référence (par ex. dictionnaires, correcteur orthographique, mémentos).

Caractéristiques des textes et des tâches liées aux compétences orthographiques

- Les activités ciblées sur les compétences orthographiques peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées. Dans les cas appropriés, on peut demander aux élèves de recourir à des procédures de vérification grammaticale pour résoudre des problèmes orthographiques.
- Les savoirs acquis doivent également pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite, en particulier lorsqu'on demande aux élèves de revoir l'orthographe de leurs propres textes ou de textes d'élèves du même âge.
- Le recours à des ouvrages de référence (dictionnaire imprimé ou en ligne, tableaux de conjugaison, outil de vérification informatique) et à des procédures de vérification se fait dans des contextes divers de production écrite.

6.2 GRAMMAIRE

LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | GRAMMAIRE | LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de respecter les normes syntaxiques (de la langue écrite et de la langue orale) lors de la production de textes de genres divers, afin de se faire comprendre de leurs interlocuteurs. En particulier, ils sont capables de construire des phrases simples et complexes de manière correcte, en étant soutenus par des consignes ou conseils appropriés.

Dans des exercices d'observation du fonctionnement de la langue, ils connaissent les classes et fonctions grammaticales et sont capables de les identifier dans des phrases à structure simple et complexe ainsi que de transformer des phrases en recourant à la pronominalisation, à la subordination et aux changements de type et de forme. En particulier, ils sont capables d'identifier les classes du déterminant, du nom, de l'adjectif, du verbe, du pronom, de la préposition, de l'adverbe et de la conjonction ainsi que les fonctions sujet, attribut du sujet, complément de verbe, complément de phrase et complément de nom. Ils sont capables d'identifier le groupe nominal, le groupe verbal, le groupe adjectival et le groupe adverbial. Ils sont capables de reconnaître les subordonnées compléments de nom (relatives) et les subordonnées compléments de phrase, ainsi que leurs principales nuances sémantiques (temps, but, cause).

Ils sont capables d'identifier les phrases de types déclaratif, interrogatif, impératif et exclamatif de formes positive, négative et emphatique.

Caractéristiques des textes et des tâches liées à la maîtrise de la grammaire

- Les connaissances et compétences en grammaire peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées et demandant des manipulations grammaticales.
- Les savoirs acquis doivent en outre pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite.
- Certaines notions, comme la cohérence et la pronominalisation, sont traitées lors d'activités de compréhension ou de production orales.
- La compétence de réflexion sur les structures linguistiques (mots et phrases) peut être abordée dans le cadre d'exercices de comparaison de langues.

GRAMMAIRE

LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | GRAMMAIRE | LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves connaissent les catégories et fonctions principales qui permettent l'analyse de phrases simples. Ils sont capables de les utiliser pour élucider les problèmes orthographiques, du moins sur demande (compétences d'analyse grammaticale et orthographique).

Dans l'approche réflexive des structures de la langue (par ex. dans des situations en relation avec l'éveil aux langues / *Language Awareness* / *Sprachbewusstsein*), ils sont capables d'utiliser leurs connaissances sémantiques dans les langues étrangères pour analyser les phénomènes linguistiques.

Ils sont capables d'utiliser des notions de grammaire scolaire pour décrire les phénomènes linguistiques qu'ils ont repérés. Ils sont capables de comprendre les réflexions ou les descriptions des autres.

Caractéristiques des textes et des tâches liées à la maîtrise de la grammaire

- Les connaissances et compétences en grammaire peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées et demandant des manipulations grammaticales.
- Les savoirs acquis doivent en outre pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite.
- Certaines notions, comme la cohérence et la pronominalisation, sont traitées lors d'activités de compréhension ou de production orales.
- La compétence de réflexion sur les structures linguistiques (mots et phrases) peut être abordée dans le cadre d'exercices de comparaison de langues.

GRAMMAIRE

LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN | 11^e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | GRAMMAIRE | LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de respecter les normes syntaxiques lors de la production et de la révision de textes de genres divers afin de se faire comprendre de leurs lecteurs. En particulier, ils sont capables de construire des phrases à structure simple et complexe de manière correcte et d'utiliser les principaux éléments de cohésion (pronoms, concordance des temps à l'indicatif) en étant soutenus par des consignes ou conseils appropriés.

Les élèves connaissent les catégories lexicales et les fonctions grammaticales, ils sont capables de les identifier dans des phrases à structure simple et complexe ainsi que de transformer des phrases en recourant à la pronominalisation, à la subordination et aux changements de type et de forme (suppression, déplacement, substitution). En particulier, ils sont capables d'identifier les classes du verbe, du nom, du déterminant, de l'adjectif, de l'adverbe et de la conjonction ainsi que les fonctions verbe, sujet, complément d'objet direct et indirect et expansions.

Ils sont capables de distinguer des propositions coordonnées et relatives et de reconnaître les principales valeurs sémantiques de ces dernières (en particulier temps, lieu, cause et finalité).

Caractéristiques des textes et des tâches liées à la maîtrise de la grammaire

- Les connaissances et compétences en grammaire peuvent être abordées dans le cadre d'exercices spécifiques visant les notions concernées et demandant des manipulations grammaticales.
- Les savoirs acquis doivent en outre pouvoir être réinvestis dans des activités de production écrite.
- Certaines notions, comme la cohérence et la pronominalisation, sont traitées lors d'activités de compréhension ou de production orales.
- La compétence de réflexion sur les structures linguistiques (mots et phrases) peut être abordée dans le cadre d'exercices de comparaison de langues.

7 PROGRESSION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

7.1 COMPRÉHENSION ORALE

COMPRÉHENSION ORALE | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

Les élèves sont capables de comprendre des textes oraux brefs de genres divers dont le thème, la structure et le vocabulaire leur sont familiers, par ex. contes, règles de jeu, reportages pour la jeunesse, brefs exposés. En particulier, ils sont capables de prélever correctement des informations explicites en étant guidés par des questions ou indications ciblées, de les utiliser dans les activités requises et/ou de les mettre en relation avec leur environnement.

Ils sont capables d'interpréter des signaux non verbaux élémentaires (par ex. gestes codifiés).

COMPRÉHENSION ORALE | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de comprendre des textes oraux de genres divers adaptés à leur connaissance du monde, par ex. récits, comptes-rendus, instructions, argumentations, reportages, exposés. En particulier, ils sont capables d'identifier le thème principal et la fonction du texte, de prélever et de restituer des informations explicites en les répétant ou en les reformulant.

Ils sont capables d'orienter leur attention sur des informations signalées à l'avance, ainsi que de saisir des aspects implicites évidents.

Ils sont capables de prendre en considération les indices paraverbaux et non verbaux (par ex. ton, volume, gestuelle, mimiques) pour affiner leur compréhension.

COMPRÉHENSION ORALE | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de comprendre des textes oraux de genres divers, adaptés à leur connaissance du monde, par ex. récits, comptes-rendus, argumentations et débats, reportages, exposés. En particulier, ils sont capables d'identifier le thème principal, de repérer et de restituer des informations explicites et implicites, de mettre en relation des informations contenues dans le texte, de les interpréter ainsi que de les relier à des connaissances acquises. En étant guidés par des questions ou indications ciblées, ils sont également capables de comprendre des textes au vocabulaire ou sujet peu familiers ou d'une longueur relativement importante.

Ils sont capables de reconnaître le genre du texte, ses éléments caractéristiques et sa fonction.

Ils sont capables de prendre en considération les indices paraverbaux et non verbaux pour affiner leur compréhension dans des situations orales complexes.

7.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

COMPRÉHENSION ÉCRITE | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

Les élèves sont capables d'établir des correspondances entre les sons et les lettres (phonèmes et graphèmes) et de comprendre le sens des mots et des phrases.

Ils sont capables de comprendre des textes écrits courts de genres divers dont le thème, la structure et le vocabulaire leur sont familiers, par ex. histoires illustrées, contes, instructions, textes documentaires simples.

En particulier, ils sont capables, guidés par des questions ciblées, de comprendre le sens global du texte, de repérer ou de déduire du contexte des informations explicites, ainsi que de relier image et texte.

COMPRÉHENSION ÉCRITE | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de comprendre des textes écrits de genres divers dont le thème et le langage sont adaptés à leur connaissance du monde, par ex. histoires et romans (de littérature de jeunesse), articles de magazines pour jeunes et d'encyclopédies, instructions ou textes argumentatifs. En particulier, ils sont capables de comprendre le sens global et les éléments essentiels d'un texte bien structuré et de les rattacher à leur réalité quotidienne.

Ils sont capables d'identifier le genre et la fonction du texte, d'en saisir l'organisation, de repérer des informations explicites et, guidés par des questions ciblées, des informations implicites évidentes.

Ils sont capables de mettre en relation quelques informations présentes dans le texte avec leurs propres connaissances. Ils sont capables de relier texte, images et éléments graphiques ainsi que de repérer les éléments organisateurs du texte (par ex. sous-titres, paragraphes, légendes des illustrations).

COMPRÉHENSION ÉCRITE | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de comprendre des textes de genres divers, par ex. nouvelles et romans pour la jeunesse, interviews, reportages et textes documentaires, instructions et textes argumentatifs. En particulier, ils sont capables de comprendre le sens global et les éléments essentiels d'un texte et de les rattacher à leur connaissance du monde.

Ils sont capables de reconnaître le genre et la fonction du texte et les intentions de l'auteur, de repérer des informations explicites et implicites, de faire des inférences entre des informations ou entre différentes parties du texte et de formuler un point de vue personnel.

Ils sont capables d'élargir leur compréhension du texte en s'appuyant sur les éléments d'organisation (table des matières, titres, mise en page) et d'illustration (tableaux, graphiques).

7.3 PRODUCTION ORALE

PRODUCTION ORALE | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

Les élèves sont capables de prendre part activement à une conversation pour autant que l'échange soit guidé et soutenu par leur interlocuteur. En particulier, ils sont capables d'écouter avec attention, durant un temps limité, ce que dit leur interlocuteur et de réagir ou répondre à ses interventions ou questions de manière appropriée.

EXPRESSION ORALE EN CONTINU

Les élèves sont capables de produire des textes oraux préparés de genres différents (par ex. instructions, récit, explication), s'ils sont guidés dans leur production (par ex. par un canevas propre au genre). Ils sont capables d'employer à bon escient quelques mots et expressions du vocabulaire travaillé lors de la phase préparatoire à la production.

Les élèves sont capables de lire à haute voix et de réciter distinctement un texte ou un fragment de texte (par ex. poème, comptine).

Ils sont capables de donner une appréciation générale sur la compréhensibilité d'un texte oral.

En Suisse alémanique, les élèves s'expriment en allemand standard, bien qu'avec encore des hésitations et des erreurs.

PRODUCTION ORALE | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

Les élèves sont capables de prendre part activement à des conversations à but explicite, impliquant deux (voire trois) interlocuteurs (par ex. échange d'informations, discussion, conversation téléphonique). En particulier, ils sont capables d'écouter avec attention leur interlocuteur, de réagir à ses interventions ou questions de manière pertinente par rapport au but communicatif et aux contenus.

Ils respectent les règles conventionnelles d'une conversation (en particulier alternance entre interlocuteurs, ouverture et clôture).

EXPRESSION ORALE EN CONTINU

Les élèves sont capables de produire des textes oraux préparés de genres différents (par ex. exposé, description, compte-rendu, récit). Ils sont capables de tenir compte de la situation de communication, en s'appuyant sur un canevas et en adaptant leur prise de parole (par ex. volume sonore, articulation). Ils utilisent un vocabulaire adapté et compréhensible.

Ils sont capables de parler de sujets courants ou de lire à haute voix ou de réciter des extraits de textes littéraires (par ex. poèmes ou scènes de théâtre) en utilisant des moyens expressifs simples (intonation, variation de la voix).

Ils sont capables d'évaluer globalement leur propre production orale et celle d'autres locuteurs (en particulier du point de vue de la compréhensibilité et de l'expressivité).

En Suisse alémanique, les élèves sont capables de s'exprimer en allemand standard, tout en commettant encore quelques erreurs bénignes (par ex. fautes de cas, erreurs dans l'utilisation des temps du passé, mots en dialecte).

PRODUCTION ORALE | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

Les élèves sont capables de prendre part activement à des conversations impliquant plusieurs interlocuteurs et orientées vers un but clair et explicite (par ex. échange d'informations, discussion, débat, jeu de rôle). En particulier, ils sont capables d'écouter avec attention leurs interlocuteurs, de réagir à leurs interventions, d'intervenir au bon moment et de manière pertinente par rapport à l'objet de la conversation et de justifier leurs interventions.

Ils respectent les règles conventionnelles d'une conversation (en particulier alternance entre interlocuteurs, arguments et contre-arguments).

Ils sont capables d'évaluer le déroulement de la conversation quant à son efficacité, au comportement des interlocuteurs et à leur propre comportement dans l'interaction.

EXPRESSION ORALE EN CONTINU

Les élèves sont capables de produire des textes oraux préparés ou spontanés de genres différents (par ex. exposé, compte-rendu, description, récit). Ils structurent leur discours en fonction de l'objectif de communication et mobilisent des contenus pertinents et recourent à un vocabulaire approprié.

Ils sont capables de parler de manière audible et articulée et de varier leur discours par quelques effets expressifs (par ex. pauses, rythme, accentuation, débit, gestuelle).

Ils sont capables de présenter devant des auditeurs des extraits de textes littéraires (par ex. récits, scènes de théâtre, poèmes, textes de chansons).

Ils sont capables d'évaluer, sur la base de critères donnés (en particulier prononciation, variété des moyens langagiers, structuration thématique), leurs propres productions orales ou celles d'autres locuteurs.

En Suisse alémanique, les élèves sont capables en règle générale de s'exprimer en allemand standard dans le cadre des exercices décrits (par ex. exposés, récits).

7.4 PRODUCTION ÉCRITE

PRODUCTION ÉCRITE | 4^e ANNÉE SCOLAIRE

Les élèves sont capables d'écrire des textes de genres différents (par ex. pour raconter, mais aussi pour argumenter, expliquer, informer, inciter), si la tâche d'écriture est clairement définie et structurée et s'ils sont guidés dans leur production.

Ils sont capables d'employer à bon escient dans leur texte quelques mots et tournures du vocabulaire travaillé lors de la phase préparatoire à l'écriture.

Ils sont capables de segmenter correctement en mots la plus grande partie de leur texte.

PRODUCTION ÉCRITE | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables d'écrire des textes de différents genres (par ex. pour raconter, argumenter, expliquer, informer, inciter), adaptés à une situation de communication donnée en s'appuyant sur un ou plusieurs textes de référence.

Ils sont capables de relier thématiquement les différentes parties de leur texte. Ils utilisent, selon les genres, des mots de liaison courants pour renforcer la cohésion du texte.

Ils sont capables, sur la base de consignes ciblées, de repérer dans leur texte quelques erreurs orthographiques, grammaticales ou lexicales et de les corriger.

PRODUCTION ÉCRITE | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables d'écrire des textes de différents genres (par ex. pour raconter, argumenter, expliquer, informer, inciter) adaptés à une situation de communication donnée. Ils recourent aux modèles langagiers propres à ces genres textuels et se servent des informations sur le thème et la situation d'écriture fournies dans les consignes de travail.

Ils sont capables d'utiliser des éléments organisateurs (par ex. titres et paragraphes) et d'assurer la cohésion du texte par le recours approprié aux mots de liaison, en particulier conjonctions, déictiques (par ex. ici, là-bas) et pronoms.

Ils sont capables de retravailler leur production textuelle en vérifiant sa qualité orthographique et grammaticale et les moyens stylistiques utilisés (par ex. vocabulaire et registre appropriés).

7.5 ORTHOGRAPHE

ORTHOGRAPHE | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS

Les élèves sont capables, lors de la production écrite de textes de genres familiers, en étant guidés par des consignes explicites, de respecter les principales marques de nombre et de genre et d'orthographier correctement les mots d'usage courant (en particulier mots familiers, principaux mots-outils, principaux homophones), afin de se faire comprendre de leurs interlocuteurs.

En particulier, dans des exercices orthographiques ou dans des textes dictés comprenant des phrases sans subordonnée ou avec une subordonnée relative, ils sont capables d'accorder dans un groupe nominal simple les déterminants, adjectifs et noms et d'accorder le sujet et le verbe dans les cas simples et avec un sujet inversé. Ils sont capables d'accorder, en fonction du contexte, les verbes les plus courants aux temps de l'indicatif, ainsi que d'accorder le participe passé sans auxiliaire et l'avec auxiliaire être.

Ils sont capables d'appliquer des procédures de vérification et de correction en s'aidant d'outils de référence (par ex. dictionnaire, liste de mots, correcteur orthographique).

LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND

Les élèves maîtrisent suffisamment les normes orthographiques pour que les erreurs qu'ils commettent dans leurs textes n'en empêchent pas une lecture fluide.

Ils sont capables d'appliquer ces normes dans des situations ponctuelles lorsque le vocabulaire est leur familier ou est utilisé fréquemment. Des procédures de vérification grammaticales guidées leur permettent d'élucider les problèmes orthographiques qui leur sont soumis.

Les élèves sont capables d'appliquer diverses stratégies dirigées pour acquérir un savoir orthographique (par ex. stratégies de mémorisation) et – dans des exercices ponctuels – pour résoudre des problèmes orthographiques (par ex. questionner l'enseignant ou un camarade, utiliser le dictionnaire de façon guidée).

Ils sont capables, en étant guidés, de relever une particularité orthographique lors d'une tâche exploratoire.

LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN

Les élèves sont capables, lors de la production et de la révision de textes de genres familiers, de respecter les normes orthographiques afin de se faire comprendre de leurs lecteurs.

Ils sont en particulier capables d'appliquer les règles de correspondance phonèmes-graphèmes et les règles d'orthographe de base (doublement de la consonne, accents sur les mots polysyllabiques et sur la troisième personne du présent du verbe *essere* (être); usage du *h* au début des formes du verbe *avere* (avoir) qui l'exigent) et de ponctuation (par ex. usage du point, des points d'interrogation et d'exclamation, des deux points avant une liste, des virgules dans une liste).

Dans des exercices centrés sur l'orthographe, les élèves sont capables de respecter des règles d'orthographe complexes, par ex. de mettre correctement les accents sur les mots monosyllabiques, de distinguer et d'écrire correctement les mots homophones appartenant à des catégories morphologiques différentes (*daldà*; *lilgli*).

En étant guidés, les élèves sont capables de recourir à l'observation du fonctionnement de la langue (phonologique ou morphologique) pour résoudre des problèmes d'orthographe.

Pour corriger leurs textes, ils sont capables d'utiliser des outils de référence (par ex. dictionnaire, correcteur orthographique, memento).

ORTHOGRAPHE | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS

Les élèves sont capables, lors de la production écrite de textes de genres familiers, en étant soutenus par des consignes ou conseils appropriés, de respecter les principales marques de nombre et de genre et d'orthographier correctement les mots d'usage courant, y compris les marques de cohésion du texte (par ex. pronoms et connecteurs) et les homophones lexicaux et grammaticaux, afin de se faire comprendre de leurs interlocuteurs.

En particulier, dans des exercices orthographiques ou dans des textes dictés comprenant des phrases simples et complexes, ils sont capables d'accorder les mots du groupe nominal (en particulier genre et nombre des noms et des adjectifs) et d'accorder le sujet et le verbe (en particulier sujets inversé, éloigné, multiple, pronom relatif sujet). Ils sont capables d'accorder, en fonction du contexte, les verbes les plus fréquents aux temps de l'indicatif, du conditionnel passé et du subjonctif présent et passé, ainsi que d'accorder les participes passés sans auxiliaire et avec l'auxiliaire être ou avoir.

Les élèves sont capables, pour corriger leurs textes, d'utiliser spontanément et de manière autonome des outils de référence (par ex. dictionnaires, mémentos, procédures de vérification, correcteur orthographique).

LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND

Les élèves maîtrisent suffisamment les normes orthographiques pour que les erreurs qu'ils commettent dans leurs textes n'en empêchent pas une lecture fluide.

Ils connaissent les principales règles d'orthographe et sont capables de les appliquer dans des situations ponctuelles.

Des procédures de vérification grammaticales leur permettent d'élucider les problèmes orthographiques qui leur sont soumis.

Les vérifications plus complexes, notamment syntaxiques, sont effectuées de façon guidée.

Les élèves sont capables d'appliquer diverses stratégies pour acquérir un savoir orthographique (par ex. stratégies de mémorisation) et – dans des exercices ponctuels – pour résoudre des problèmes orthographiques (par ex. questionner l'enseignant ou un camarade, utiliser le dictionnaire).

Ils sont capables d'appliquer, sur demande et en étant guidés, des stratégies de correction, ce qui signifie qu'ils connaissent un certain nombre d'ouvrages de référence et qu'ils savent le plus souvent les utiliser avec succès.

Ils sont capables de relever une particularité orthographique lors d'une tâche exploratoire.

LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN

Les élèves sont capables, lors de la production et de la révision de textes de genres divers, de respecter les normes orthographiques afin de se faire comprendre de leurs lecteurs. Ils sont en particulier capables d'appliquer les principales règles d'orthographe (par ex. poser correctement les apostrophes et les accents sur les mots monosyllabiques, distinguer et écrire correctement des homophones appartenant à des catégories morphologiques distinctes) et de ponctuation (en particulier l'usage de la virgule pour structurer et hiérarchiser des phrases complexes).

Dans des situations explicitement centrées sur l'orthographe, ou lors d'exercices de révision de textes, ils maîtrisent l'orthographe d'expressions (quasi) homophones de catégories morphologiques distinctes (*Io/l'ho*; *glilli*; *ce ne / ce n'è*). Ils connaissent les principales difficultés orthographiques de la langue italienne et savent à quelles règles se référer pour les résoudre; ils sont capables d'utiliser ces connaissances lorsqu'ils sont guidés à l'aide d'indications explicites.

Les élèves sont capables de recourir à l'observation du fonctionnement de la langue pour résoudre des problèmes d'orthographe. Ils sont capables, pour corriger leur texte, d'utiliser spontanément et de manière autonome des outils de référence (par ex. dictionnaires, correcteur orthographique, mémentos).

7.6 GRAMMAIRE

GRAMMAIRE | 8^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS

Les élèves sont capables de respecter les normes syntaxiques (de la langue écrite et de la langue orale) lors de la production de textes de genres familiers, afin de se faire comprendre de leurs interlocuteurs. Ils sont capables de construire des phrases simples de manière correcte, en étant guidés par des consignes explicites.

Dans des exercices d'observation du fonctionnement de la langue, ils connaissent les principales classes et fonctions grammaticales et sont capables de les identifier dans des phrases à structure simple, ainsi que de transformer des phrases en recourant à la suppression, au déplacement et à la substitution. En particulier, ils sont capables d'identifier les classes du déterminant, du nom, de l'adjectif, du verbe, du pronom de conjugaison, ainsi que les fonctions sujet, complément de verbe et complément de phrase, et de reconnaître quelques valeurs sémantiques (temps, lieu, but). Ils sont capables d'identifier le groupe nominal, le groupe verbal et le groupe adjectival.

Ils sont capables de reconnaître des phrases de type déclaratif, interrogatif et impératif de forme positive et négative.

LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND

Les élèves connaissent les catégories et fonctions principales qui permettent l'analyse des mots et des phrases simples. Ils sont capables de les utiliser sur demande pour élucider les problèmes orthographiques (compétences d'analyse grammaticale et orthographique).

Dans l'approche réflexive des structures de la langue (par ex. dans des situations en relation avec l'éveil aux langues / *Language Awareness* / *Begegnung mit Sprachen*), ils sont en partie capables d'utiliser des notions de grammaire scolaire pour décrire les phénomènes linguistiques qu'ils ont repérés.

Ils sont capables de comprendre les réflexions ou les descriptions des autres (compétence d'analyse grammaticale).

LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN

Les élèves sont capables de respecter les normes syntaxiques lors de la production et de la révision de textes de genres divers afin de se faire comprendre de leurs lecteurs. Ils sont capables de construire des phrases simples de manière correcte en étant guidés par des consignes explicites.

Les élèves connaissent les principales catégories lexicales et fonctions grammaticales et, lors d'exercices d'observation du fonctionnement de la langue, ils sont capables de les identifier dans des phrases à structure simple et de transformer des phrases en recourant à la suppression, au déplacement et à la substitution.

En particulier, ils sont capables d'identifier les verbes, les noms, les déterminants et les adjectifs. Ils sont capables de reconnaître les fonctions sujet, verbe, complément d'objet direct et indirect ainsi que d'identifier les principales valeurs sémantiques (en particulier le temps et le lieu).

Ils sont capables de reconnaître des phrases de type déclaratif, interrogatif et impératif.

GRAMMAIRE | 11^e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

LANGUE DE SCOLARISATION FRANÇAIS

Les élèves sont capables de respecter les normes syntaxiques (de la langue écrite et de la langue orale) lors de la production de textes de genres divers, afin de se faire comprendre de leurs interlocuteurs. En particulier, ils sont capables de construire des phrases simples et complexes de manière correcte, en étant soutenus par des consignes ou conseils appropriés.

Dans des exercices d'observation du fonctionnement de la langue, ils connaissent les classes et fonctions grammaticales et sont capables de les identifier dans des phrases à structure simple et complexe, ainsi que de transformer des phrases en recourant à la pronominalisation, à la subordination et aux changements de type et de forme. En particulier, ils sont capables d'identifier les classes du déterminant, du nom, de l'adjectif, du verbe, du pronom, de la préposition, de l'adverbe et de la conjonction ainsi que les fonctions sujet, attribut du sujet, complément de verbe, complément de phrase et complément de nom. Ils sont capables d'identifier le groupe nominal, le groupe verbal, le groupe adjectival et le groupe adverbial. Ils sont capables de reconnaître les subordonnées compléments de nom (relatives) et les subordonnées compléments de phrase, ainsi que leurs principales nuances sémantiques (temps, but, cause).

Ils sont capables d'identifier les phrases de types déclaratif, interrogatif, impératif et exclamatif de formes positive, négative et emphatique.

LANGUE DE SCOLARISATION ALLEMAND

Les élèves connaissent les catégories et fonctions principales qui permettent l'analyse de phrases simples. Ils sont capables de les utiliser pour élucider les problèmes orthographiques, du moins sur demande (compétences d'analyse grammaticale et orthographique).

Dans l'approche réflexive des structures de la langue (par ex. dans des situations en relation avec l'éveil aux langues / *Language Awareness* / *Sprachbewusstsein*), ils sont capables d'utiliser leurs connaissances sémantiques dans les langues étrangères pour analyser les phénomènes linguistiques.

Ils sont capables d'utiliser des notions de grammaire scolaire pour décrire les phénomènes linguistiques qu'ils ont repérés. Ils sont capables de comprendre les réflexions ou les descriptions des autres.

LANGUE DE SCOLARISATION ITALIEN

Les élèves sont capables de respecter les normes syntaxiques lors de la production et de la révision de textes de genres divers afin de se faire comprendre de leurs lecteurs. En particulier, ils sont capables de construire des phrases à structure simple et complexe de manière correcte et d'utiliser les principaux éléments de cohésion (pronoms, concordance des temps à l'indicatif) en étant soutenus par des consignes ou conseils appropriés.

Les élèves connaissent les catégories lexicales et les fonctions grammaticales, ils sont capables de les identifier dans des phrases à structure simple et complexe ainsi que de transformer des phrases en recourant à la pronominalisation, à la subordination et aux changements de type et de forme (suppression, déplacement, substitution).

En particulier, ils sont capables d'identifier les classes du verbe, du nom, du déterminant, de l'adjectif, de l'adverbe et de la conjonction ainsi que les fonctions de verbe, sujet, complément d'objet direct et indirect et expansions.

Ils sont capables de distinguer des propositions coordonnées et relatives et de reconnaître les principales valeurs sémantiques de ces dernières (en particulier temps, lieu, cause et finalité).